

11 mars 2015 | *La Voix de l'Est* | MICHEL LALIBERTÉ [michel.laliberte@lavoixdelest.ca](mailto:michel.laliberte@lavoixdelest.ca)

# La Ville de Sutton

SUTTON — La Ville de Sutton se prépare à répudier une partie de son plan d'urbanisme adopté en 2010. Le conseil étudie des propositions pour édulcorer ses règlements régissant la construction résidentielle dans la montagne, décrient des ténors de la protection de l'environnement. Ces décisions favoriseront le développement, soutient le maire. Le conseil a déposé la semaine dernière deux projets de règlement : le premier porte sur le zonage, le second sur le lotissement. Les deux projets renferment plusieurs changements au plan d'urbanisme. Quatre propositions retiennent davantage l'attention : baisse de la superficie des lots où des maisons peuvent être construites dans la montagne, baisse de la superficie des lots en zone rurale et hausse des pentes où des entrées de cours peuvent être aménagées dans la montagne ainsi que longueur illimitée de ces mêmes entrées.

Le nouveau règlement sur la superficie des lots propose de la faire passer de quatre à deux hectares dans la zone de protection d'altitude moyenne (de 350 à 550 mètres) et de deux à un hectare dans la zone rurale. L'autre règlement contesté par les opposants permettrait aux propriétaires de terrains dans la montagne d'aménager des entrées de cours sur une pente maximale de 15 degrés. La pente maximale est présentement de 12 degrés. Leurs entrées pourront aussi être de la longueur de leur choix. La limite est maintenant 100 mètres.

Ces changements, plaide le maire Louis Dandenault, visent avant tout à ce que la Ville poursuive son développement. « On a 240 kilomètres de chemins à entretenir, des services à donner à nos citoyens. On a besoin de revenus pour ça. Une ville doit se développer pour avoir des revenus. »

M. Dandenault soutient également que les changements aideront les jeunes ménages à accéder à la propriété. Le plan d'urbanisme adopté sous l'ancienne administration, qui restreignait la construction résidentielle, a eu des effets à la hausse sur la valeur des terrains, a-t-il dit. « Ça (le plan d'urbanisme) limite tellement la construction qu'il y a maintenant une rareté de terrains dans le secteur du village ; les terrains coûtent très cher. »

Pour le maire, le plan d'urbanisme pêche par idéologie écologiste. « Ce n'est pas tout le monde qui était d'accord avec une vision aussi restrictive du développement. Quand on a été élu, plusieurs personnes sont venues nous voir pour nous dire qu'elles n'étaient pas d'accord avec tout ce qui avait été fait. Les gens se sentent expropriés de leur propriété. »



Le conseil municipal a rencontré avant les Fêtes des entrepreneurs, des arpenteurs et des promoteurs

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.